

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Brampton est prête à faire des affaires
Des changements aux règlements concernant les frais d'aménagement incitent les entreprises à s'installer à Brampton

BRAMPTON, ON (19 juin 2019) – Le Conseil municipal de Brampton a approuvé aujourd'hui les règlements sur les frais d'aménagement pour 2019, qui prévoient d'importantes mesures incitatives pour les grandes et moins grandes entreprises qui souhaitent installer des bureaux à Brampton.

La nouvelle exemption sur les frais d'aménagement pour les bureaux importants prévoit une exemption couvrant une portion des frais pour « l'aménagement de bureaux importants », définis comme étant tout édifice autonome d'au moins 50 000 pieds carrés et d'au moins deux étages. Ce changement a pour but d'inciter les grandes entreprises à installer leur siège social à Brampton.

Un autre changement apporté au règlement sur les frais d'aménagement exemptera des frais d'aménagement certaines conversions d'utilisation (d'industrielle à commerciale), ce qui encouragera les petites entreprises à s'installer dans des espaces précédemment utilisés à des fins industrielles.

Les changements apportés aux frais d'aménagement font suite à une étude sur l'historique des frais d'aménagement et à une consultation menée auprès de nombreux intervenants, y compris la communauté des affaires de Brampton, qui soutiennent ces changements.

Brampton s'est engagée à collaborer avec la communauté des affaires et du développement pour mettre en place les conditions optimales à leur installation et à leur croissance. En parallèle aux changements apportés aux règlements sur les frais d'aménagement, Brampton met en outre en place un robuste Plan d'amélioration communautaire (PAC). Le CIP mettra en œuvre des programmes associant la planification de l'utilisation des terres à des outils financiers et autres afin d'intéresser les entreprises et les promoteurs de projets à choisir Brampton comme emplacement. Ces initiatives contribueront au développement économique de toute la ville et consolideront la position de Brampton comme place d'affaires et d'investissement.

Citations

« Les changements apportés aux frais d'aménagement sont en harmonie avec notre Plan d'amélioration communautaire et notre stratégie d'investissement étranger direct, dont l'objectif est de promouvoir l'emploi et l'investissement à Brampton et d'en faire une ville qui offre des possibilités. Nous nous sommes engagés à faire les efforts nécessaires pour nous assurer d'être un emplacement de choix pour les entreprises de toutes tailles. »

- *Patrick Brown, maire*

« Ce Conseil voit l'investissement des entreprises dans notre ville comme une priorité importante de son mandat et un élément essentiel de notre succès futur. Des changements tels que ceux-ci

démontrent notre engagement à faire de Brampton un environnement d'investissement attrayant pour les entreprises tant locales qu'étrangères. »

- *Paul Vicente, conseiller régional, coprésident du Comité de développement économique et culturel*

« Ce changement à la réglementation sur les frais d'aménagement soutiendra le développement, attirera des sociétés multinationales et créera de l'emploi dans notre ville. Nous croyons que ce genre de soutien de la part du gouvernement municipal donnera à Brampton un avantage concurrentiel sur d'autres municipalités qui souhaitent attirer des résidents corporatifs de premier rang et lancera un signal à l'effet que la Ville est « prête à faire des affaires ».

- *Ignat Kaneff, président et chef de la direction, Kaneff Group of Companies*

« Brampton est dans la course. Notre Plan d'amélioration communautaire et ces changements lui permettent de se démarquer et d'être un emplacement encore plus attrayant pour les grandes entreprises désirant y implanter des bureaux. »

- *Todd Letts, chef de la direction, Chambre de commerce de Brampton*

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement
communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca